

L'INFLUENT

LE TRIMESTRIEL DE LA FÉDÉRATION CINOV

ÉDITO

Les transitions que nos adhérents et sympathisants accompagnent quotidiennement dans et en dehors de CINOV imposent désormais, dans le contexte de crise durable, de discerner le véritable essentiel. Il s'agit notamment de promouvoir les justes engagements en faveur d'une conversion écologique concrétisée et un pacte social équitable.

Voilà pourquoi nous sommes tant mobilisés à l'occasion des débats sur la Loi Climat & Résilience et lors des échanges sur la Loi Santé & Travail.

Ce 3^{ème} numéro de l'Influent est aussi, au travers des différents articles rédigés par nos représentants, l'occasion de rendre hommage à ceux qui portent des mandats avec passion et enthousiasme. Ils incarnent au quotidien le vœu d'Albert Camus dans sa lettre à René Char de juillet 1955 : « Je voudrais bien l'an prochain réduire ma vie à l'essentiel, autant que possible, et vous êtes dans cet essentiel ».

Magali DELHAYE-COTTAVE
Vice-présidente en charge de la communication

DOSSIER

LOI SANTÉ AU TRAVAIL : CINOV ALERTE SUR DES POINTS-CLÉS

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2021

SOMMAIRE

DOSSIER Loi Santé au travail	2
EN RÉGION L'entretien : Corinne PICHOU	5
EN BREF Le projet de loi « Climat & Résilience »	6
ACTUS COVID-19 : nouvelle étude OPIEC	6

DOSSIER CINOV agit auprès des acteurs de la PPL	3
EN RÉGION Sensibiliser les maîtres d'ouvrages publics	5
ACTU L'ADESATT en ligne	6
SERVICE Assistance juridique "social & formation"	8



LOI SANTÉ AU TRAVAIL : CINOV ALERTE SUR DES POINTS-CLÉS

Muriel SERRET - Vice-présidente fédérale - Social & formation

Une proposition de loi ayant pour objectif d'améliorer la santé au travail par la prévention est en cours de discussion au Parlement. Au cours d'entretiens avec des parlementaires, **CINOV a alerté sur certains points-clés**, notamment pour que les entreprises puissent, sans lourdeurs administratives excessives, s'engager dans une meilleure prévention des risques professionnels.

Il est essentiel de ne pas surcharger les TPE /PME de nouvelles obligations réglementaires auxquelles elles ne pourraient se conformer que de manière purement administrative, faute de moyens qualifiés. Il semble que le gouvernement soit sensible à cet argument, le secrétaire d'Etat chargé des Retraites et de la Santé au travail ayant déclaré lors des débats à l'Assemblée nationale que l'« on peut faire de la prévention sans formalisme excessif ».

Dans le cadre de la proposition de loi, **CINOV interpelle aussi les pouvoirs publics sur le rôle crucial des services de santé** dans l'accompagnement des entreprises à la prévention des risques professionnels, y compris par l'identification de signaux faibles qui permettent de discerner le plus en amont possible les risques susceptibles d'advenir.

« Il est essentiel de ne pas surcharger les TPE /PME de nouvelles obligations réglementaires »

Pour pallier le manque de médecins du travail, **la Fédération réclame que les services de prévention de la santé au travail puissent déléguer certaines de leurs missions** à des intervenants extérieurs qualifiés. En effet, si le nouveau service de prévention de la

santé au travail interentreprises s'appuie sur ses seules expertises internes pour réaliser ses missions, le développement quantitatif porté par la proposition de loi fait redouter - au regard des moyens dont il dispose - un risque important sur la qualité des prestations qui seront fournies.

Enfin, **CINOV appelle à un renforcement du rôle des branches professionnelles pour inciter les entreprises à engager des démarches de prévention**. Afin que les branches puissent définir et mettre en œuvre des politiques de prévention adaptées, il est demandé qu'elles disposent de données épidémiologiques sectorielles sur la sinistralité des activités qu'elles couvrent. La fédération a donc proposé que chaque branche ait la capacité d'obtenir auprès des organismes qui les produisent toutes les données permettant d'avoir une vision globale des risques professionnels sur son périmètre. À partir de ces données, la branche pourra agir plus efficacement. ●

NOS PROPOSITIONS

- Ne pas alourdir les contraintes administratives des entreprises de moins de 50 salariés (réserver l'obligation de rédiger un programme annuel de prévention des risques professionnels aux entreprises de plus de 50 salariés)
- Dans le but d'assurer une meilleure traçabilité du document unique d'évaluation des risques professionnels, nous souhaitons qu'il soit conservé par le nouveau service de prévention de la santé au travail à chaque mise à jour. Il se chargera de le mettre à disposition des institutions intéressées.
- La branche BETIC dispose de professionnels dont les compétences seraient d'un grand secours dans le cadre de la prévention des risques professionnels. Nous souhaitons qu'ils puissent soutenir l'action des services de prévention de la santé au travail en matière de prévention, que ce soit dans le cadre de la désinsertion professionnelle ou dans le socle de services obligatoire ou complémentaire.
- Maintenir dans les missions confiées aux médecins du travail, le suivi de l'état de santé des salariés. En complément, nous sollicitons la possibilité pour les médecins du travail de déléguer certaines de leurs missions aux intervenants extérieurs qualifiés.
- Afin de permettre aux branches d'agir efficacement en matière de prévention, il est nécessaire qu'elles disposent de données épidémiologiques sectorielles sur la sinistralité des activités qu'elles couvrent.



CINOV EN ACTION POUR LA PROPOSITION DE LOI SANTÉ & TRAVAIL

Influence. Une task force a été constituée pour présenter nos propositions aux parlementaires et membres du gouvernement intéressés par la proposition de loi. Plusieurs rendez-vous ont notamment eu lieu auprès de députés, membres de la commission des affaires sociales de l'Assemblée Nationale. Au cours des débats portant sur la proposition de loi, ceux-ci ont présenté et défendu l'un des amendements proposés par la fédération. Cette action se poursuit actuellement auprès du Sénat. En outre, la fédération a eu des échanges avec le cabinet d'Elisabeth Borne (ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion) et avec celui d'Alain Griset (ministre chargé des chargés des Petites et Moyennes Entreprises) ●



EN SAVOIR PLUS
Alexandre SARTRE - a.sartre@cinov.fr



11^{EME} RENCONTRE DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

Colloque. La fédération a participé, le 2 mars dernier, à l'une des table-ronde de la 11^{eme} rencontre de la santé au travail sur le thème « Comment faire de la France la championne

de la santé au travail ? ». Représentée par Léonard Querelle (administrateur fédéral et président de CINOV Ergonomie), en compagnie d'invités telle que la rapporteure de la proposition de loi à l'Assemblée Nationale Carole Grandjean, CINOV a fait valoir ses positions en matière de santé au travail. Léonard Querelle a notamment souligné le fait que « la prévention est avant tout un investissement ». Il a également exprimé la nécessité d'agir au plus tôt en assurant une veille épidémiologique efficace grâce, notamment, au concours des branches ●



EN SAVOIR + : www.cinov.fr



EN SAVOIR PLUS
www.cinov.fr



EN SAVOIR PLUS
www.cinov.fr

EN CHIFFRES

/ + DE 450

amendements ont été présentés au cours des débats en Assemblée Nationale

/ 99 %

des entreprises françaises sont des TPE /PME

/ 1 €

investi dans la prévention génère de 1 à 13 euros de bénéfice net

/ - 8 %

de médecins du travail entre mi 2015 et début 2019

/ + DE 100 MDS €

L'absentéisme au travail coûte + de 100 milliards d'euros par an

* Sources : INSEE, Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail, IGAS, Institut Sapiens



> PRÉSIDENTE DE CINOV RHÔNE-ALPES

L'ENTRETIEN : CORINNE PICHOU

« Depuis plus de 20 ans, notre région est très investie dans les jurys de concours de maîtrise d'œuvre »

Quelles sont les caractéristiques de CINOV RHÔNE-ALPES ?

Historiquement, CINOV Rhône-Alpes est un syndicat dans une région dynamique, avec pour caractéristique, depuis plus de 20 ans, d'être très investi dans les jurys de concours de maîtrise d'œuvre. En y participant, les adhérents contribuent à améliorer la visibilité de CINOV en région, et à faire reconnaître les compétences des bureaux d'études rhônalpins auprès des maîtres d'ouvrage publics. C'est particulièrement important au vu du profil de nos adhérents - au nombre de 300 - qui sont en majorité des acteurs de l'ingénierie. Le numérique et le conseil en management sont également bien représentés dans notre région.

Quelles sont les actions que mène CINOV en Rhône-Alpes ?

L'échelle régionale est très intéressante, car elle permet aux adhérents de tous les syndicats de se rencontrer sur un territoire, de croiser les regards au-delà du métier de chacun et de partager des préoccupations communes. Nous organisons des actions transversales sur des sujets qui nous concernent tous, comme la propriété intellectuelle, et des actions autour de nos métiers. Ainsi, nous étions la première région

à accueillir le REX BIM Tour en 2019*, et nous avons contribué à la formation de 10 promotions de développeurs Full Stack, Data IA et web avec 3 écoles du numérique et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2021, nous avons encore renforcé nos relations avec la Région et le Campus Région du Numérique. Ce dernier accueillera nos prochains événements en présentiel. Visibilité, influence et agilité sont bien les 3 leviers grâce auxquels CINOV Rhône-Alpes est une région actrice de son développement.

Quels sont les axes de développement que vous souhaitez porter ?

Pour plus de visibilité, nous souhaitons multiplier les actions partenariales, qu'il s'agisse de l'association régionale Ville et Aménagement Durable, du cluster Éco-Bâtiment ou encore de contribuer à la création de programmes adaptés aux besoins des bureaux d'études du territoire avec les écoles d'ingénieurs. En 2021, nous serons également au comité de pilotage de l'étude régionale cofinancée par la DIRECCTE, la Région et l'OPIIEC pour « Objectiver les effets de la crise sur l'économie, l'emploi et la formation en vue de mener des actions de préservation et/ou d'adaptation de l'emploi et de la formation dans les métiers du numérique, de l'ingénierie et du conseil partout en Auvergne-Rhône-Alpes ».

EN CHIFFRES

+ de **10 000** entreprises de la branche BETIC en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Près de **120 000** salariés dans les secteurs du conseil, de l'ingénierie et du numérique en région Auvergne-Rhône-Alpes.

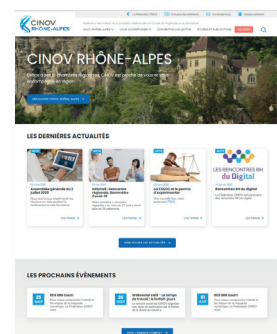
Près de **27 600** offres d'emploi dans les métiers de la branche BETIC en région Auvergne-Rhône-Alpes pour le dernier semestre.

Sources : Observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement (OPIIEC)



CONTACT
Corinne PICHOU - rhonealpes@cinov.fr

*Le REX BIM tour en région a été lancé par la Fédération CINOV fin 2018 avec un étape pilote en région Grand-Est. En savoir + : www.rexbimtourt.fr



PROMOUVOIR L'ACTION RÉGIONALE

Communication. CINOV Rhône-Alpes est la première région à mettre en ligne son nouveau site décliné du portail fédéral. Accessible à partir du 7 avril, ce nouvel espace digital, animé par l'équipe régionale, permet de communiquer sur l'actualité du territoire, de faire rayonner l'expertise des adhérents de la région et de promouvoir les nombreuses actions partenariales portées par la région. Il propose également l'accès à l'adhésion en ligne, les études et publications fédérales et de la branche BETIC (OPIIEC et Adesatt) et dispose d'un annuaire des adhérents rhônalpins de CINOV ●



EN SAVOIR PLUS
www.cinov-rhonealpes.fr
Contact : Loubna AKDIM - akdim@cinov.fr

SENSIBILISER LES MAÎTRES D'OUVRAGES PUBLICS

Marchés publics. Depuis plus de 20 ans, la région développe son accompagnement des donneurs d'ordre publics. « Chaque année nous participons en moyenne à 130 jurys qui sont autant d'occasions de démontrer la richesse de nos métiers, la compétence de nos adhérents et l'importance, d'appréhender l'ingénierie dans une vision globale d'un projet bâtiment. » explique Jean-Lionel Amblard, Vice-président en charge de

la commission jurys et relations aux maîtres d'ouvrage de CINOV Rhône-Alpes. Un succès lié à une organisation spécifique de la région : un délégué départemental suit les jurys de son secteur et sollicite les ingénieurs-conseils désignés pour leurs expertises, leur expérience et leur disponibilité. De plus, la région réalise chaque année des campagnes de sensibilisation auprès des maîtres d'ouvrages publics sur ce sujet ●



CONTACT
Jean-Lionel AMBLARD - jurys@cinov-rhonealpes.fr



ZOOM

Accompagner le retour à l'emploi



Formation. Mobilisée sur les questions d'emploi et de formation, CINOV Rhône-Alpes s'est engagé auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes afin de soutenir le financement de plus de 10 sessions de formation dans le cadre du dispositif CARED (contrat d'aide et de retour à l'emploi durable). En confirmant les besoins de la branche BETIC en termes d'emplois dans le secteur du numérique, des fonds d'aide ont ainsi été débloqués, permettant l'accompagnement de plus de 120 personnes par 3 écoles régionales (SIMPLON, IT-AKADEMY et SIGNES &

FORMATIONS) dans l'objectif de retrouver ou accéder à un emploi. Lancé en 2004, le CARED a pour objectif de favoriser le rapprochement entre l'offre et la demande dans la perspective d'un emploi durable. Il s'adresse aux publics jeunes et adultes de la région qui rencontrent, notamment, des difficultés dans l'accès à une insertion professionnelle, soit par le manque d'expérience professionnelle ou bien d'une qualification insuffisante ou non reconnue ●



CONTACT : Corinne PICHOU - rhonealpes@cinov.fr

INSTANTANÉS

10 PROPOSITIONS POUR LE PROJET DE LOI « CLIMAT ET RÉSILIENCE »

Influence. L'élaboration du projet de loi « Climat et Résilience », traduisant les propositions de la Convention citoyenne pour la transition écologique, démontre une prise de conscience du dérèglement climatique par les décideurs. Toutefois, la fédération regrette l'absence de reconnaissance du rôle clé des entreprises de la prestation de services intellectuels dans la réussite de la transition écologique. Dans le cadre de ses actions d'influence, la Fédération CINOV propose aux parlementaires une série d'une dizaine d'amendements. Ces derniers abordent six thématiques : le soutien des TPE/PME

dans leur transition économique, sociale et écologique ; l'appropriation du numérique ; la biodiversité dans le secteur de la construction ; les critères d'attribution des marchés publics ; la rénovation énergétique des bâtiments ; enfin, la prise en compte de l'acoustique dans les rénovations du bâtiment. Ces amendements sont aujourd'hui à la disposition des députés que nous rencontrerons ●

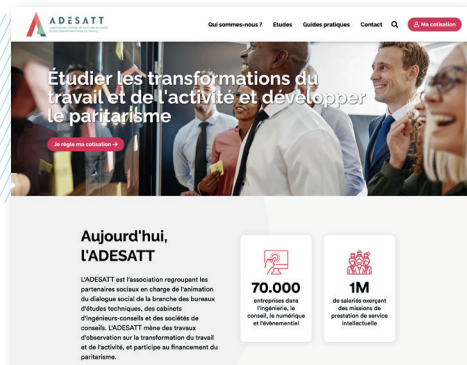


CONTACT Alexandre SARTRE - a.sartre@cinov.fr
EN SAVOIR + www.cinov.fr

Nouvelle étude OPIEC

COVID-19. L'OPIEC a publié récemment une étude consacrée à l'impact du Covid-19 sur l'emploi et la formation dans les métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'événement. Cette étude dresse un état des lieux de la situation économique et sociale pour ces entreprises et révèle la grande fragilité des TPE PME de la branche qui sont les plus directement impactées ●

CONTACT Vincent MOREAU - moreau@cinov.fr
EN SAVOIR + www.opiiec.fr



L'ADESATT EN LIGNE

Paritarisme. Afin de promouvoir largement les travaux paritaires de la branche BETIC, l'ADESATT (Association d'Etude, de Suivi des Activités et des Transformations du Travail) vient de se doter d'une nouvelle identité graphique et d'un site internet. Accessible depuis mi-février, ce dernier permet de consulter les études et guides publiés par l'association et propose le recensement des entités souhaitant participer activement aux prochaines études. Enfin, l'ADESATT étant financée par une contribution conventionnelle obligatoire, cette dernière peut maintenant être réglée directement en ligne à partir d'un espace sécurisé (se munir pour cela du numéro de SIRET de l'établissement). Cette contribution, assise sur la masse salariale 2020, doit être réglée avant le 31 mars 2021 ●

EN SAVOIR + www.adesatt.com



5/01/21
Face aux grandes plateformes américaines, la modernisation et l'autonomie des #TPE #PME françaises du #numérique sont primordiales pour garantir leur implication dans le défi de la #numérisation @AlainAssouline @CinovNumerique.



15/01/21
Les territoires au service de la smart #mobilité...Top départ de la nouvelle édition de l'appel à projets @FrenchMobility impulsée par l'@ademe. Les projets candidats devront favoriser la mobilité durable, inclusive et solidaire. #CINOV



21/01/21
#PacteIDRRIM CINOV Ingénierie s'engage aux côtés des acteurs des infrastructures de mobilité signataires du pacte d'engagement @IDRRIM Le syndicat est mobilisé pour accompagner la mise en œuvre des objectifs inscrits dans cette démarche.



28/01/21
Bruno Dettwiller, président de CINOV Restauroconcepteurs, a rédigé une tribune dans @Lagazettefr appelant à repenser les espaces de restauration collective, notamment les cantines scolaires, afin de lutter contre le #COVID19.



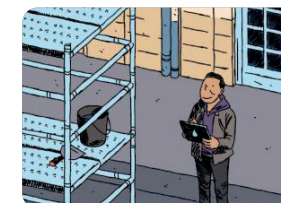
2/02/21
Aujourd'hui à 17h pour la Cérémonie de remise des prix des #BIMInfluenceurs2020 Venez découvrir les adhérents CINOV parmi les 43 élus ! Avec le soutien de #CINOV.



10/02/21
@AbouMazelly, nouvellement élue à la tête du SIMACS, aura à cœur de défendre la légitimité des métiers du coaching, essentiels dans l'accompagnement des équipes face aux bouleversements professionnels induits par la crise.



16/02/21
Intéressés par les enjeux de #TransitionNumérique, de l'ingénierie et de la #construction ? Rendez-vous à 8h30 pour assister à la table-ronde « Transition numérique et ingénierie dans la construction : quels scénarii pour l'avenir ? »



16/02/21
216 000 emplois pour réussir le défi de la #rénovation énergétique du bâtiment et construire durablement. Découvrez les aventures de Raphaël, à la recherche d'un poste en apprentissage ! @ConceptAvenir @OpcoAtlas.



18/02/21
Les #ADL2021 ont débuté, ne manquez pas notre conférence : à 17h20 dans la salle Hypostyle : Comment assurer une maquette #BIM "conforme" d'un bâtiment existant ? Avec @JulienMercier & Emmanuel SIMON-BARBOUX de l'@UNGE_officiel.



23/02/21
Afin de mieux connaître et tenir compte de leurs aspirations la Fédération CINOV lance une enquête auprès des Futur(e)s Leaders - Jeun(e)s consultant(e)s et ingénieur(e)s de France : à vous la parole ! #WhyPi.



25/02/21
RDV demain à 8h30 pour le #websocialcafé : Présentation du Guide de négociation collective rédigé par #CINOV => Afin d'accompagner les #TPEPME dans la mise en place de leur propre accord d'entreprise.



15/03/21
Guy Marpinard, nouvellement élu à la tête de #CINOV Réunion-Mayotte, aura à cœur de renforcer la cohésion au sein du syndicat régional, promouvoir les métiers de la branche et s'appuyer sur la jeunesse pour répondre aux enjeux du territoire.

RETOUR EN IMAGES



SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA FÉDÉRATION



ASSISTANCE JURIDIQUE « SOCIAL & FORMATION », UNE ÉQUIPE VOUS ACCOMPAGNE AU QUOTIDIEN

Réservée aux adhérents CINOV, l'assistance juridique « Social & Formation » est assurée par une équipe dédiée et qualifiée de juristes et d'avocats spécialistes de la branche BETIC. Vos questions liées aux relations individuelles et collectives du droit du travail sont ainsi traitées dans un délai de 48 heures. CINOV vous assiste également dans la rédaction de vos actes juridiques et vous propose plusieurs modèles spécifiques à votre secteur d'activité.

Relations collectives de travail

- Assistance à la mise en place de votre CSE
- Conseil et assistance dans la négociation et la conclusion de vos accords d'entreprise
- Conseil dans la gestion de votre CSE

Relations individuelles de travail

- Aide à la rédaction de tous les actes juridiques (contrat de travail, disciplinaire etc.)
- Conseil juridique adapté à votre convention collective BETIC (mission, période d'essai, indemnité etc.)
- Conseil et assistance en matière de paie
- Litiges avec vos salariés
- Gestion des problématiques juridiques liées à l'inaptitude physique du salarié

Droit de la sécurité sociale

- Conseil et assistance dans le cadre des procédures AT/MP
- Conseil et assistance dans le cadre des redressements URSSAF

Formation

- Conseil sur vos obligations en matière de formation

Une équipe dédiée et spécialisée

Composée de 2 juristes CINOV et d'avocats spécialisés, l'équipe du pôle Social et Formation répond à vos demandes sous 48h (hors week-end et jours fériés).

Accompagnement sur mesure

Un accompagnement individuel : CINOV vous conseille et vous accompagne pas à pas dans l'application du droit du travail et de la convention collective de la branche BETIC.

Comment y accéder ?

Pour accéder au service d'assistance juridique « social & formation » de CINOV, envoyez un mail à social@cinov.fr ou par téléphone au 06.77.68.36.58 en rappelant votre n° d'adhérent dans toutes vos communications. Sous 48h, l'équipe juridique reprendra contact avec vous afin de vous confirmer la réception de votre demande et apporter les éléments de réponses attendus. Si la question ou la problématique le nécessite, l'assistance juridique vous mettra en relation avec un avocat spécialisé ●



EN SAVOIR PLUS :
www.cinov.fr > Vincent MOREAU - social@cinov.fr



Publié par la Fédération CINOV en février dernier, ce guide vous accompagne pas à pas dans la mise en œuvre de la négociation collective au sein de votre entreprise.

Directeurs de publication : Frédéric LAFAGE - Président de la Fédération CINOV / Magali DELHAYE-COTTAVE - Vice-Présidente en charge de la Communication

Rédacteur en chef : Estelle MOTTET - Responsable Communication et Marketing

Conception & réalisation : IBIDEM - Paris - www.agenceibidem.fr

Rédaction : Magali DELHAYE-COTTAVE / Vianney MARION / Dominique TISSOT / Alexandre SARTRE / Loubna AKDIM / Estelle MOTTET (Fédération CINOV) / Isabelle FRIEDMMAN (IBIDEM)

Photographies : J.M. GOURDON / AdobeStock © Grand Warszawski © Rido / Fédération CINOV

